

Cahier des charges – Nom de la zone d'activités (Capécure 1&2) du Port de Boulogne-sur-Mer

Propriété de la Région Nord Pas de Calais, le port de Boulogne-sur-Mer est concédé à la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale qui en assure la gestion et la promotion.



Le port de Boulogne-sur-Mer est un port multi activités qui regroupe un port de pêche, un port de commerce, un port de plaisance et un port transmanche. Il possède une puissance logistique importante et une situation géographique idéale.

- **1^{er} port de pêche** de France et Centre Leader Européen de transformation, de commercialisation et de distribution de produits de la mer, Pôle de compétitivité national, le port de Boulogne-sur-Mer occupe une position-clé sur le marché international de la pêche et des produits de la mer.
- **Futur hub port européen**, le port de commerce dispose d'équipements de levage performants et d'une importante capacité de stockage, publics et privés, adaptés à tous les types de trafic.
- **Succès des liaisons transmanche**. Situé à 200 mètres du centre-ville, le port transmanche offre une accessibilité exceptionnelle à tous les commerces, restaurants et sites touristiques.
- **Développement du port de plaisance**. Grâce à sa situation en plein centre-ville et à un accès direct à la mer, le port de plaisance est une escale touristique incontournable entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Avec ses nombreux atouts et ses accès multiples, le port de Boulogne-sur-Mer n'a de cesse de se dynamiser et projette de nombreux développements et réaménagements de ses différentes activités.

« Capécure » est le nom donné à la zone d'activités, située sur le port, qui regroupe de nombreuses entreprises de la filière produits de la mer mais aussi d'autres domaines.

Ce nom est ancré dans les mémoires et est utilisé depuis de nombreuses années par les pêcheurs, les mareyeurs, les chefs d'entreprise...et l'ensemble des acteurs locaux, comme s'il s'agissait d'une petite ville dans la ville. Et ce nom est également reconnu internationalement.

La filière Produits de la Mer et le port de Boulogne-sur-Mer occupent une place très importante sur le marché international de la pêche et des produits de la mer (1^{er} port de pêche, Centre leader européen de transformation, commercialisation et de distribution des produits de la mer), due à sa position géographique stratégique, et confortée par des infrastructures routières et logistiques prépondérantes.

Quelques chiffres :

Près de 150 bateaux ; Environ 150 entreprises qui travaillent sur la zone portuaire ; et 380.000 tonnes de produits de la mer acheminées chaque année au port de Boulogne-sur-Mer.

La Comilog, usine sidérurgique, située sur le port, a fermé ses portes en 2003. Dynamitée en 2006, cette usine a complètement disparu, permettant la mise à disposition des terrains à la CCI et le développement de nouveaux projets.

Objectif : renforcer le positionnement du secteur des produits de la mer, en développant des surfaces supplémentaires pour l'implantation d'entreprises.

Sur les 20 ha de ce parc d'activité, 15 ha sont dédiés à l'implantation d'entreprises agro-alimentaires et logistiques et les 5 ha restant sont réservés aux espaces verts et aux activités tertiaires.

Dans le cadre des projets Boulogne Développement Force 4, un nouveau Terminal Hub port est également en projet et la première passerelle devrait voir le jour le 1^{er} Juillet 2009. Ce développement et toutes ces infrastructures permettront d'accueillir des entreprises agro-alimentaires ou encore logistiques sur ce nouveau parc d'activités.

Vous trouverez sur ce site toutes les informations sur les différentes activités du port de Boulogne-sur-Mer : www.portboulogne.com

OPERATION	Proposition d'un nom, d'un logo et d'une charte graphique pour l'ensemble du parc d'activités d'entreprises françaises et internationales de la filière produits de la mer, situé sur le port de Boulogne-sur-Mer
DATES/LIEU	Avril 2009
CIBLE	Très large avec un public national et international principalement d'entreprises installées sur la zone d'activité, et d'entreprises des filières Produits de la mer, Agroalimentaires, Logistiques...
OBJECTIF	<p>Sur le site de l'ex comilog, 15ha sont destinés à l'implantation d'entreprises de la filière Produits de la mer.</p> <p>Ce nouveau site et l'actuelle zone de Capécure <u>vont par conséquent former un seul et unique parc d'activités d'entreprises</u> françaises et internationales de la filière Produits de la mer.</p> <p>L'objectif est ainsi de redéfinir un <u>seul</u> nom pour l'ensemble du parc d'activités (Capécure et son extension) qui soit à la fois révélateur de ce qu'il est aujourd'hui et des ambitions qu'il porte au travers de son évolution.</p> <p>Objectif : Définir le nom, le logo et la charte graphique de cette nouvelle zone d'activités du port de Boulogne-sur-Mer. Cette zone comprend la zone d'activités, nommée aujourd'hui « Capécure » composée essentiellement d'entreprises de la filière Produits de la Mer ainsi que le nouveau/futur parc d'activités, situé sur les terrains de l'ex comilog où seront installées des entreprises de la filière produits de la mer mais également de l'Agroalimentaire, de Logistique....</p> <p><u>Il s'agit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ De trouver un nom ⇒ De créer un logo ⇒ D'établir une charte graphique autour de ce nom et de ce logo <p><u>Axes clés à véhiculer et à faire ressortir graphiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre multi-activités Produits de la mer - Dimension nationale et internationale - Le lien/la place du port de Boulogne-sur-Mer - Plateforme incontournable/carrefour/véritable hub entre Europe du Nord et Europe du Sud
DEMANDE DE DEVIS	<p>Postes à deviser : Création et définition du nom Création du logo et de la charte graphique Dépôt du nom (national/international)</p>

	<p>→ Droits et propriété : La CCI acquiert la propriété et les droits de l'ensemble des éléments réalisés (images, graphismes, textes, icônes...)</p>
REFERENCES A FOURNIR	Références dans la création de logos, images de marque, la recherche de noms...
MODALITES DE REPONSES	<p>Les offres sont à faire parvenir à la CCI Boulogne-sur-Mer Côte d'Opale au plus tard le 7 mai 2009.</p> <p><i>Il est demandé de fournir la proposition avec les éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Note méthodologique</i> - <i>Recommandation et Pré-maquette - 1^{er} rough avec proposition de nom</i> - <i>Calendrier de réalisation</i> - <i>Devis détaillé par poste.</i>
CONTRAINTES TECHNIQUES	<p>Recherche de Nom Nom anglais ou compréhensible à l'international Vérification de la disponibilité du nom</p> <p>Création de logo/charte graphique Utilisation/reprise des couleurs du logo Port de Boulogne-sur-Mer</p>
<p>PLANNING (1ers éléments)</p> <p>Transmission de devis, premières propositions et références agence</p> <p>Choix agence</p> <p>Livraison</p>	<p>8/04/2009 : envoi à la Publication de l'avis d'appel public</p> <p>7/05/2009 12h : transmission devis, 1^{er} rough et références (création tous droits cédés)</p> <p>19/05/2009</p> <p><u>Maître d'ouvrage :</u> CCI Boulogne-sur-Mer Côte d'Opale</p> <p><u>Pour tout renseignement complémentaire :</u> Vous pouvez prendre contact avec Marie Line LANDRON au 03 21 99 62 63 - landron.marieline@boulogne-sur-mer.cci.fr 98, boulevard Gambetta – B.P. 269 – 62204 Boulogne-sur-Mer Cedex</p>